



LE BOURG - LE RUEL - LE CHRIST - SAUSSETTE - PETIT SAUSSETTE - LES TUILIERIES
LE QUONIAM - CONNEBOT - RAYON - LES BUTTES DE ROSNE



HARAVILLIERS

BULLETIN MUNICIPAL

Édito



**Le Maire,
Françoise WILTZ**

Bonjour à tous,

Nous vous présentons dans ce bulletin les principales réalisations de l'année écoulée ainsi que les projets ou chantiers en cours pour cette année et les suivantes... Pour la troisième année consécutive, nos recettes diminuent du fait de la baisse de la dotation de l'Etat ce qui nous contraint à faire des choix dans nos dépenses d'investissement mais également dans nos dépenses de fonctionnement comme la suppression du poste d'agent d'entretien des espaces verts occupé par Frédéric Hantute.

Comme vous avez pu le constater, la fibre est tirée dans toutes les rues de notre village, soit en aérien, soit en souterrain. Ce grand projet réalisé par Val d'Oise Fibre, est porté par Val d'Oise Numérique et entièrement financé par la Région Ile de France, le Conseil Départemental du Val d'Oise et la Communauté de Communes Vexin Centre. Les équipes de Val d'Oise Fibre finalisent actuellement le déploiement du réseau et les services Très Haut Débit seront bientôt disponibles. Certains opérateurs comme vidéo futur, kanet, ozone et nordnet proposent déjà leur service, d'autres opérateurs arriveront au cours des mois prochains.

Soyons patients...

**Bien cordialement
Françoise WILTZ**

Mairie d'Haravilliers

28 rue de la Mairie
95640 Haravilliers
Tél : 01 30 39 74 02,
Fax : 01 30 39 78 16
commune.haravilliers@orange.fr
www.haravilliers.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h à 18h30
Mardi : 9h à 12h et de 15h30 à 18h30
Mercredi : 14h à 18h30
Vendredi : 14h à 17h

AVRIL 2019

LES RÉALISATIONS 2018

- Réfection du mur de pierre et de la grille de la mairie subventionnés par l'Etat et le PNR.
- Création d'un accès à la mairie par le parking côté salle polyvalente avec une place réservée aux personnes à mobilité réduite.
- Réfection des routes financées par l'ARCC Voirie du Département et la Communauté de Communes Vexin Centre.
- Achat d'une désherbeuse/ramasseuse pour entretenir nos routes et caniveaux financée en partie par l'Agence de l'Eau.
- Pose de portail et de portillon à la salle polyvalente utilisée comme restaurant scolaire subventionnés par le Fonds scolaire.
- Prémption d'un terrain classé Espace Naturel Sensible au Connebot pour préserver le site.
- Exonération partielle de la partie communale de la taxe foncière dans le cadre de travaux d'économie d'énergie (sous conditions et dossier à déposer directement au centre des impôts).
- Demande de reconnaissance en catastrophe naturelle de la Commune suite à la sécheresse et aux intempéries
- Obtention du label éco-école par les écoles du RPI.
- Travaux d'électricité à la garderie avec pose de lampe à LED subventionnés par le Fonds scolaire du Département.
- Nouveau règlement intérieur du cimetière.



LES PROJETS 2019

- Travaux complémentaires de sondage géotechnique de l'Eglise subventionnés par la DRAC.
- Pose de barrières de protection devant l'école, autour du bus du RPI.
- Installation d'une porte grillagée côté sud financée par le don d'une habitante d'Haravilliers.
- Participation à l'Opération « Sauvons le petit patrimoine » lancée par TF1.
- Aménagement du parking en bas de la rue du Trou chaud financé par l'ARC Voirie du Département et enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.
- Aménagement du carrefour du Ruel vers le Faÿ de Bréançon avec le Département.
- Travaux sur la route entre Rayon et la Quoniam avec la Communauté de Communes Vexin Centre.
- Réfection de la RD 188 au sein du Bourg.
- Amélioration du système d'écoulement des eaux pluviales aux Tuileries.
- Aménagement d'un terrain de sports et rénovation du gymnase dans le cadre d'un Contrat rural avec le Département et la Région.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a créé l'obligation pour toutes collectivités, d'établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Les travaux de mise en accessibilité de la mairie ont été définis par le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) d'Haravilliers élaboré au mois de mars 2016.

Le Parc Naturel Régional du Vexin (PNR) a octroyé une aide de 50 % pour la restauration du mur de soutènement et grille de clôture. La commune a également bénéficié de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 45 % du montant des travaux. Le montant total des subventions obtenues s'élève à 20600 € pour un montant de 51500 € de travaux. Les travaux ont débuté en janvier 2018 et ont été terminés en avril 2018. Les plants de rosiers le long du mur de soutènement seront mis en terre prochainement.

Pour que la mise en accessibilité de la mairie soit complète, la sécurité d'usage doit être mise en œuvre au niveau de l'escalier à droite du bâtiment (contraste des nez de marches par rapport au reste de l'escalier, et en haut de l'escalier et sur le palier intermédiaire mettre un revêtement de sol ou autre matériau permettant l'éveil à la vigilance).

AMÉNAGEMENT DU PARKING AU RUEL

Comme annoncé depuis deux ans le projet d'aménager un parking au Ruel (chemin du Trou Chaud) va voir le jour. La commune a acquis la partie du terrain nécessaire à la mise en œuvre de 17 places de stationnement dont une réservée aux handicapés. ORANGE procédera dans un premier temps à l'enlèvement de deux poteaux supports de ligne téléphonique se trouvant dans l'emprise du projet. Dès cette opération terminée, nous pouvons commencer la mise en œuvre du parking. Les travaux seront financés à 29,5 % de son montant par une subvention octroyée par le conseil départemental dans le cadre de l'Aide aux Routes Communales et Communautaires Voirie.



RESTAURATION DE L'ÉGLISE

L'église d'Haravilliers est depuis des décennies affectée de désordres liés à la faiblesse de ses fondations. Suite aux conclusions du diagnostic établi en 2017 par l'Architecte en Chef des Monuments Historique, la réalisation d'une étude de sondage géotechnique supplémentaire était nécessaire pour déterminer s'il y a des fondations (micro-pieux) à effectuer. Cette étude entreprise au début du mois de février se rapporte aux élévations et piliers de la nef et aux fondations de la sacristie. Ces travaux de sondage géotechnique ont été financés par la direction des affaires culturelles (DRAC) à hauteur de 40 % du montant. Dans une éventuelle prochaine tranche de travaux, il sera proposé de dégager les soubassements enterrés au nord de la nef et sur l'ensemble du front sud; une fois l'assainissement effectué, il sera possible de remplacer les pierres de soubassement dégradées. La dépose des étais et frettage pourra se dérouler ensuite. Il est également prévu de mettre en place dès maintenant une grille ouvrante en fer forgé au niveau de la porte sud afin d'aérer l'intérieur de l'église. Nous tenons à remercier une habitante d'Haravilliers qui a fait un don pour la mise en œuvre de cette grille.

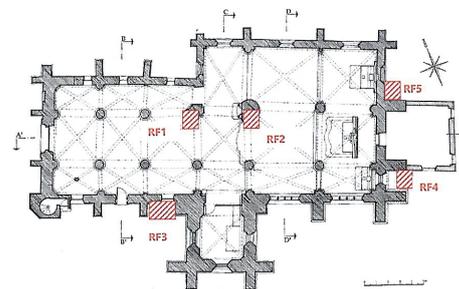
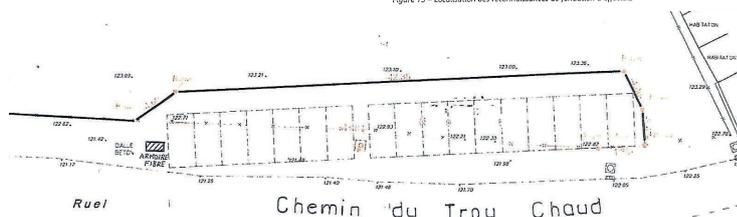


Figure 73 - Localisation des reconnaissances de fondation à effectuer



AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR

(Rue des Terres St Denis / Route du Faÿ)

Les services des routes du conseil départemental, dans ses différentes études dans le cadre de l'amélioration des routes départementales dans le Vexin, a programmé l'aménagement du carrefour (rue des Terres Saint-Denis / route du Faÿ) au Ruel pour améliorer la visibilité à cet endroit. Le dossier est actuellement soumis à l'avis des élus du département sur la faisabilité ou non dès cette année de ce projet. Nous gardons espoir pour que ce projet soit retenu.

DEMANDE DE DÉCLARATION DE CATASTROPHE NATURELLE

Les intempéries de l'année 2018, pluviométrie abondante puis sécheresse durant une longue période, ont créé des dommages sur quelques habitations à Haravilliers. La mairie a recensé les dommages subies et renseigné le formulaire de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Le dossier a été transmis au mois de décembre au service interministériel de la défense et de la protection civiles de la préfecture. Ce service après avoir collecté l'ensemble des rapports nécessaires à l'analyse du dossier (rapports météo, DREAL, DDT...) l'adresse au ministère de l'intérieur. Le dossier constitué est soumis à l'examen d'une commission interministérielle. Si la commission émet un avis favorable, l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune par un arrêté interministériel qui paraît au Journal Officiel. La commission peut émettre un avis défavorable si l'intensité anormale de la pluviométrie et de la sécheresse n'a pas été démontrée. L'instruction du dossier peut durer des mois; nous restons en attente du résultat et ne manquerons pas de vous tenir au courant.

SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

Courant du mois de mars, les services des routes du conseil départemental installeront à la sortie du Bourg en direction de Berville (RD 22E) un radar d'évaluation de vitesse. Les données relevées par cet instrument aideront à appréhender le type d'aménagement à mettre en oeuvre pour ralentir les voitures. Afin que les poids lourds se rendant à Méru ne puissent traverser le Bourg en prenant la RD 22 E, les services des routes du conseil départemental vont également installer à l'embranchement RD 22 / RD 22 E un panneau d'itinéraire recommandé vers Hénonville.

Environnement

ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC

Nous recommandons à chaque riverain, dans la limite de ses possibilités, d'entretenir les trottoirs et accotements devant son habitation, de manière à permettre une circulation facile des piétons et un écoulement fluide des eaux pluviales. Pour rappel, les propriétaires doivent tailler les haies et les arbustes pour qu'ils ne dépassent pas sur le domaine public et ne nuisent pas au passage des véhicules ainsi qu'au bon fonctionnement des réseaux électriques et téléphoniques. En période de neige, nous vous demandons de bien vouloir procéder au déneigement de vos trottoirs afin de faciliter la circulation piétonnière.



ENTRETIEN DES VOIRIES :

Désherbeuse/ramasseuse

Depuis mai 2014, la Commune est dans une démarche ZERO PHYTO, devenue obligatoire en 2017. Après l'acquisition d'une épareuse nous permettant d'entretenir les talus le long des routes, nous venons de faire l'achat d'une désherbeuse/ramasseuse de voirie afin de désherber et entretenir les voies communales dans un souci de préservation de l'environnement. Cette acquisition a été possible grâce à l'obtention d'une subvention par l'Agence de l'eau. Sa mise en service a eu lieu le 13 mars 2019. Vous serez informés des jours de passage afin que vous puissiez organiser votre stationnement de manière à permettre une utilisation optimale de la désherbeuse sur les voies.



SMIRTOM :

location de bennes – Prix applicable au 1^{er} mars 2019 Tél : 01 34 66 18 40

	Prix pour les habitants
Benne 8 m ³ végétaux	110 €
Benne 8 m ³ encombrants	170 €
Benne 8 m ³ gravats	185 €

LABEL ECO-ECOLE

Les écoles du RPI (Berville et Haravilliers) se sont engagées dans l'obtention du label international ECO ECOLE. Ce label permet aux élèves, aux enseignants et aux mairies de construire ensemble un projet environnemental concret pour leur école. En 2018, les écoles ont obtenu le label ECO ECOLE sur le thème des déchets. Les écoles ont mené des actions afin de :

- réduire les déchets (implantation d'un poulailler et d'un bac de compostage
- trier les déchets dans les classes et au restaurant scolaire
- informer et sensibiliser les élèves sur ce thème. En 2019, les écoles tentent d'obtenir le label sur le thème de l'eau. (D'où vient l'eau et où repart-elle ?) Des ac-

tions sont en cours : suivre le trajet de l'eau dans l'école, installation d'un récupérateur d'eau pour le poulailler et l'arrosage des plantes de l'école, visite d'un château d'eau, d'un lavoir, d'une station d'épuration, intervenante en classe, exposition en mairie... Une demande de subvention a été déposée à l'agence de l'eau Seine Normandie.



Finances

FINANCES COMMUNALES 2019

Les comptes annuels de l'exercice écoulé, ainsi que le budget de l'année 2019 sont les derniers que la mandature actuelle devra examiner et voter lors d'une prochaine réunion de votre Conseil Municipal.

Le compte de la section de fonctionnement se solde par un excédent des dépenses sur les recettes de près de 27 000 €. La section d'investissement se solde, quant à elle, par un surplus de recettes d'un peu plus de 21 000 €.

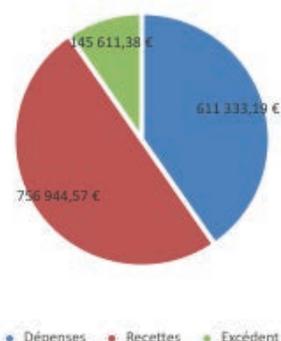
La balance totale des 2 sections se traduit par un déficit légèrement supérieur à 5 000 €, qui représente moins de 0,7% de notre budget. Après report de l'excédent de 2017, l'exercice écoulé à approuver dégage un report bénéficiaire, dont profitera l'année 2019, d'un montant de 145.613 €.

Les investissements réalisés au cours de l'année dernière ont été présentés, en détail, lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée à la mairie au début du mois de janvier. Ces travaux ont pu être réalisés, pour partie, ainsi que certains à venir grâce à l'emprunt obtenu auprès de la Caisse d'Épargne, amortissable à des conditions intéressantes, et assorti d'un taux d'intérêt annuel de 1%.

Le remboursement encours de cet emprunt s'effectue sans altération des finances communales, et sans faire peser de risque sur l'avenir. Le taux d'endettement par habitant de notre commune reste faible et inférieur à la moyenne régionale.

Enfin, comme depuis plusieurs années, il n'est pas prévu d'augmentation des taux des taxes communales.

Budget 2018 :
Fonctionnement et
Investissement



Actualités

CMABULLE

Améliorer le quotidien des familles, faciliter l'accès des jeunes aux activités de sports et de loisirs du Vexin, telle est l'ambition du service 'Cmabulle', une application mobile pour organiser et partager entre parents les trajets scolaires et extrascolaires des enfants. Mise à disposition par le Conseil départemental du Val d'Oise, la solution est testée à Marines jusqu'en juillet 2019. Quatre établissements se sont associés à l'expérimentation et ont ouvert un compte pour proposer l'application aux parents :

Le [conservatoire intercommunal de musique, de théâtre et de danse du Vexin \(SIMVVO\)](#) ;

L'AS football club du Vexin ;

L'ASV Karaté club de Marines ;

et le [collège les Hautiers de Marines](#).

Les parents d'enfants inscrits pour l'année scolaire dans ces établissements peuvent télécharger gratuitement l'application, et rechercher d'autres parents proches de chez eux qui font les mêmes trajets aux mêmes horaires afin de s'organiser ensemble. Seuls les parents dont les enfants sont scolarisés ou suivent une activité dans ces lieux peuvent accéder à la Bourse aux conduites.

Certains d'entre vous ont dû apercevoir une information près du tableau d'affichage de la mairie avec comme thème :

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

De quoi s'agit-il ? Ouvert à tous, le Groupe ADP vient à votre rencontre pour un moment d'échange et de partage sur le projet de Terminal 4 à Roissy. Cette concertation se déroule du 12 février au 12 mai 2019. Les objectifs structurant la démarche de concertation sont d'informer sur le projet (ses modalités et ses finalités) et de recueillir l'avis et les suggestions du public sur le projet.

Cette phase d'échanges va se dérouler sous l'égide de 4 garants, désignés par la commission nationale du débat public. Vous pouvez retrouver les dates, les communes et les lieux visités sur le site terminal4-cdg.groupeadp.fr. Vous pouvez également contacter les garants : t4cdg@garant-cndp.fr

PASS SOCIAL : PLATEFORME NUMÉRIQUE D'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT

Cette plateforme a été récemment créée par le Conseil départemental du Val d'Oise. Le service social, c'est une équipe de travailleurs sociaux et secrétaires qui sont là pour vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter, vous apporter gratuitement des conseils et vous proposer des rendez-vous si nécessaire. Vous rencontrez des difficultés sociales (dettes, absence de revenus, violences conjugales, enfants en danger, perte d'autonomie, précarité liée au logement...), vous n'arrivez pas à les résoudre seul, connectez-vous sur <http://www.valdoise.fr/2279-mon-pass-social.htm> pour trouver toutes les informations vous permettant de vous aider.

APPEL À CANDIDATURE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES (CIJ)

Depuis 2 ans, nous avons 2 jeunes habitants de la Commune qui participaient au Conseil Intercommunal des Jeunes : Killian Dano et Emile Daviot. Le CIJ se renouvelle. Nous recherchons un jeune entre 14 et 17 ans qui souhaiterait s'investir dans la vie de la Communauté de Communes et représenter Haravilliers. Si vous êtes intéressés et souhaitez avoir plus de renseignements merci de contacter Sophie Borgeon au 06 44 25 69 09.

UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS POUR LES DONS AUX COMMUNES

Les dons consentis à la commune par un particulier ouvrent droit à une réduction d'impôt s'ils sont affectés au profit d'œuvres à caractère éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine tels que la conservation ou la restauration des monuments historiques classés ou inscrits. C'est une manière de participer à la vie communale...

PARTICIPATION DE LA COMMUNE À L'ÉPREUVE DE PUSH-CAR À VIGNY

Le 29 juin, la commune de Vigny organise une course de push-car et invite chaque commune de la Communauté de communes Vexin Centre à participer. Cette manifestation fait réponse à un défi lancé par le maire de Longuesse en 2017 lors de la manifestation des Années Folles. Nous recherchons des volontaires de tout âge pour organiser, construire, participer et représenter les couleurs d'Haravilliers. Le thème de la course est le cinéma et les participants devront être déguisés. Nous comptons sur vous... Faites-vous connaître auprès de la mairie.

Associations

ACTIVITÉS JUDO ET MULTI-SPORTS ENFANTS

JUDO

Cette activité se déroule le mardi de 17h à 19h. Dans la première heure de cours il y a 10 enfants âgés de 5 à 7 ans et 10 enfants âgés de 8 à 11 ans suivent les cours de la deuxième heure. Avec l'aide de la mairie, l'Association Sportive et Culturelle d'Haravilliers a acquis de nouveaux tapis de judo qui serviront également aux autres activités. L'école s'en sert également selon ses besoins.

MULTI-SPORTS

Cette activité se déroule le mercredi de 10h45 à 11h45 avec 11 enfants âgés de 4 à 6 ans. Le jeudi, 13 enfants de 6 à 8 ans sont dans le cours de 16h45 à 17h45 et 10 enfants de 9 à 11 ans sont dans le cours de 17h45 à 18h45.



LES ACTIVITÉS DE L'ASCH SUR NOTRE COMMUNE

RANDONNEE PEDESTRE

Tous les quinze jours, le mardi matin, une randonnée pédestre est proposée aux adhérents. Chaque sortie est à la fois un sport de plein air qui n'est pas une activité de compétition et un loisir de découverte et de contemplation. Le parcours tracé entre 9 et 10 kms environ permet de découvrir des lieux insoupçonnables et de beaux sites dans les communes environnantes. Actuellement cette section randonnée compte 41 adhérents parmi lesquels des personnes de Pontoise, d'Herblay, d'Osny, de Vallangoujard, de Méru, de US, d'Hénonville, d'Arronville, de Berville, de Neuville-Bosc sont venues rejoindre les Haravillois. Les prochaines dates de sorties sont prévues les 2, 16 et 30 avril, les 14 et 28 mai, les 12 et 25 juin



ATELIER CARTONNAGE

Dispensée par deux bénévoles, cette activité enchante les 7 participantes qui apprennent à fabriquer de nombreux objets en carton (boîtes, coffrets, étuis, plateaux, supports photos...). Chacune crée à la main des pièces uniques en fonction de ses besoins. Certaines se lancent également dans l'atelier encadrement pour mettre en valeur des tableaux ou des photos. Cet atelier enseigne le geste inventif pour trouver le cadre juste, celui qui donnera lumière et équilibre à l'œuvre. Les prochaines date de l'atelier cartonnage sont prévues les après-midi des 9 et 23 avril, des 7 et 21 mai, des 4 et 18 juin et du 2 juillet



ACTIVITÉS GÉRÉES PAR LE CCAS

Le CCAS a mis en place des activités jeux de société tous les quinze jours le mardi après-midi. Voici les dates : 9 et 23 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin et 2 juillet.

ACTIVITÉS SPORTIVES ADULTES

- FITNESS : le jeudi de 19h15 à 20h15 avec 11 personnes
- LIGNE ET TONUS : le vendredi de 9h à 10h avec 21 personnes.
- YOGA : le mardi de 19 h à 20 h avec 12 personnes.
- ZUMBA : Nouvelle activité créée, 20 adhérentes y participent le mardi de 19 h 30 à 20 h30.



DONNONS DE L'ESPOIR À ENZO

Continuons à nous mobiliser en récoltant les bouchons en plastique. Les lieux de dépôts possibles à Haravilliers sont à l'École des Hameaux, au Centre de loisirs, à la Crèche et à l'Atelier municipal de la commune. Un bouchon pèse 2 g; une tonne de bouchons rapportent environ 250 €. Vous pouvez faire également un don à l'Association pour aider Enzo et sa famille qui doivent se rendre 3 fois par an en Espagne afin de poursuivre un stage permettant à Enzo d'améliorer sa motricité. L'organisation des championnats Ile de France de course cycliste contre la montre jeunes et féminines ainsi que le match de football de gala organisé par le club d'Hénonville et le Variété Club de France ont permis à l'Association de bénéficier des recettes de ces deux manifestations. Le mois dernier, un loto organisé dans le gymnase de la commune au profit de l'association a attiré 300 personnes.



VIGILANCE DEMARCHAGE

Vous faites l'objet quotidiennement de démarchage téléphonique ou à domicile.

Les seniors sont les principales cibles du démarchage à domicile, notamment pour des travaux ou des interventions qui selon les sociétés seraient à effectuer en urgence (plomberie, serrures à changer, électricité, élagage des arbres, chauffage, détecteur de fumée, réfection du toit, remplacement de fenêtre, etc.).

Ces pratiques commerciales agressives et abusives ont pour but de convaincre et de contraindre les personnes âgées plus vulnérables malgré le caractère non indispensable à accepter des travaux. Sous couvert de l'aspect commercial, ces personnes peuvent être également des malfaiteurs qui sous un prétexte quelconque, profitent pour vous dérober vos biens. Il s'agit souvent d'inconnus qui se présentent à votre domicile, se faisant passer pour des agents d'EDF, des agents des Eaux, des livreurs, des éboueurs, des poseurs d'alarme ou de détecteur de fumée, etc.

Ces entreprises peu scrupuleuses n'hésitent pas à inscrire des numéros des services publics sur leur documents publicitaires tel que la mairie, les pompiers, la préfecture, la police, le SAMU pour faire croire à un partenariat. Un exemple courant : les personnes sont contactées par téléphone de la visite prochaine d'un technicien pour vérifier les détecteurs de fumée. Il s'agit d'une démarche abusive, la loi ne prévoit aucune visite de contrôle.

Vous ne devez pas laisser entrer chez vous des démarcheurs. Dans le cas où un démarcheur a réussi à entrer dans votre domicile, il ne faut pas le laisser seul et sans surveillance, ne pas révéler l'emplacement des biens, ne pas communiquer votre numéro de carte bancaire, ne pas signer un devis éventuel sous la pression.

En cas de doute, il ne faut pas hésiter à joindre les services suivants :

La Mairie : 01 30 39 74 02 ou composer le 17 pour la gendarmerie, ou vos voisins ou la famille ainsi qu' un numéro à votre service le 01 34 25 45 00 c'est la Direction Départementale de la Protection des Populations à CERGY.

Agenda

- **5 avril 2019** Collecte des encombrants.
- **13 avril 2019** Formation secourisme de 9h/12h et 13h/17h.
- **8 mai 2019** Brocante organisée par le Comité des Fêtes (sous réserve de bénévoles).
- **26 mai 2019** Elections Européennes.
- **29 juin 2019** Fête de l'école.
- **4 octobre 2019** Collecte des encombrants.

État civil 2018

NAISSANCES

- DOUCE Eléna née le 14/03/2018
- MASSON JOUATTE Aidan né le 07/04/2018
- ALONSO Gabriel né le 08/06/2018
- TASSE LANG Romane née le 30/08/2018
- SOUQUIERE César Coriolan né le 1/10/2018
- BRIGANT Tony né le 26/10/2018
- NASSAR Willy né le 06/01/2019
- Petit clin d'œil parmi les naissances : JOY, une petite ânesse, est née le 07 mars 2019 au Ruel

DÉCÈS

- HANTUTE Frédéric 19/03/ 2018
- CORRE Armelle 02/09/2018
- DUBRULLE Georges 06/09/2018
- LENOIR Daniel 10/12/2018

TAGINE DE POULET AUX FIGUES

Ingrédients :
 1 poulet
 1 oignon émincé
 3 gousses d'ail
 1 poivron vert
 4 tomates
 4 carottes
 3 courgettes moyennes
 250 grammes de figues moelleuses
 1 boîte de pois chiche
 30 grammes d'épices pour Tagines
 (Raz El Hanout)
 100 g de noix de cajou
 1 cuillère à café de miel
 1 citron
 100 grammes d'olives vertes
 Huile d'olives
 Sel



Recette

Après avoir découpé le poulet en morceaux, les faire dorer avec de l'huile d'olive dans une cocotte.

Retirer le poulet, mettre l'oignon émincé et les faire dorer.

Eplucher et couper les carottes en rondelles de 3 centimètres de long

On n'est pas obligé d'avoir un plat à Tagine, une cocotte basse et large fera l'affaire.

Remettre dans la cocotte le poulet, les carottes, les oignons, 2 gousses d'ail hachées, saupoudrer avec deux cuillères à soupe d'épice pour tagine, salez selon votre convenance. Délayez 1 cuillère à café de miel dans 10 centilitres d'eau et verser dans la cocotte.

Mélanger, couvrir la cocotte, porter à ébullition puis faire mijoter à feux doux pendant 25 minutes.

Découper en rondelle de 5 mm les tomates et le citron, découper les courgettes en rondelles de 4 centimètres, découper le poivron en lamelles.

Au bout de 25 minutes, étaler dans l'ordre les pois chiches, les tomates, le poivron, les courgettes, les olives, une gousse d'ail hachée, les figues et le citron. Salez selon votre convenance, saupoudrer avec 1 cuillère à soupe d'épice pour tagine. Couvrir, porter à ébullition et laisser mijoter à feux doux pendant 40 minutes.

Avant de servir, étaler les noix de cajou et servir avec de la semoule.